

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Adaptation du dispositif préhospitalier du Balcon du Jura**

**Pour assurer la présence d'un dispositif d'intervention d'urgence préhospitalier de nuit en continu sur le Balcon du Jura et optimiser l'utilisation des ressources préhospitalières dans la région Nord vaudoise, le dispositif cantonal des urgences préhospitalières prévoit la mise à disposition d'un "Rapid Responder" et le transfert de l'ambulance de Sainte-Croix en plaine dès le 1er juillet. Un tel dispositif a déjà fait ses preuves ailleurs dans le Canton.**

La tendance actuelle dans la région Nord vaudoise montre une augmentation des besoins d'interventions des ambulances au niveau de la région yverdonnoise, en particulier la nuit. Cette situation amène l'ambulance de Sainte-Croix à stationner en plaine afin de soutenir les besoins de cette région, au détriment de la présence de compétences ambulancières dans la région du Balcon du Jura vaudois.

Sur mandat de la Direction générale de la santé et sur la base de ces constats, la Commission pour les mesures sanitaires d'urgences préhospitalières (CMSU) a préavisé favorablement le projet de transférer, durant la nuit, l'ambulance de Sainte-Croix en plaine et de remplacer celle-ci par la présence permanente d'un Rapid Responder.

**Le "Rapid Responder", un renfort professionnel**

Ce Rapid Responder est un ambulancier diplômé, disposant d'une grande expérience professionnelle, rattaché au Centre de secours et d'urgences du Nord Vaudois et de la Broye (CSU-nvb). Il peut intervenir de façon autonome, en stabilisant le patient dans l'attente d'une ambulance, si celle-ci est jugée nécessaire. Cette compétence peut être associée à l'intervention d'un médecin REMU (renforts médicaux d'urgence) ou du SMUR (service mobile d'urgence et réanimation), ainsi que de la REGA.

Les avantages de cette adaptation sont d'assurer la présence d'un dispositif d'intervention d'urgence préhospitalier de nuit en continu sur le Balcon du Jura et de mieux utiliser les ressources préhospitalières dans la région Nord vaudoise. Ce type de dispositif est déjà en place dans la Riviera et donne satisfaction. Il pourrait aussi être développé par la suite dans d'autres régions du canton.

La mise en place de ce dispositif sur le Balcon du Jura est prévue pour le 1er juillet 2020. Actuellement, un processus de sélection des ambulanciers pouvant assumer cette activité est en cours de réalisation au sein du Centre de secours et d'urgences du Nord vaudois et de la Broye (CSU-nvb). Une formation adaptée sera dispensée afin de garantir l'arbre décisionnel lors des missions.

Le dispositif cantonal des urgences préhospitalières (DisCUP) fait l'objet d'un suivi de la part de la Direction Générale de la Santé (DGS), afin qu'il s'adapte à l'évolution des besoins régionaux et cantonaux tout en prenant compte de nouvelles stratégies d'intervention dans ce domaine. La finalité est que le patient soit au centre des priorités.

Actuellement, des déplacements stratégiques des véhicules permettent à la Centrale d'appels sanitaires urgents (CASU-144) de rendre le dispositif plus adaptable face à l'imprévisibilité de la charge. Ils optimisent le délai de réponse des ambulances d'urgence en les repositionnant géographiquement en regard des patients «potentiels» présents sur le canton et des missions en cours des autres ambulances.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 juin 2020

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DSAS, Thierry Vallotton, Direction générale de la santé

CSU-nvb, Philippe Michel, directeur